

# LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE  
D'INFORMATION  
DE LA VILLE  
DE QUIMPER  
SUPPLÉMENT  
DU MAG + AGGLO

N°95  
NOV./DÉC.2021

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

ENVIRONNEMENT p. IV

# VIVE LE VÉGÉTAL!

DÈS DEMAIN/p.III  
Ça glisse sur  
la place

ACTIONS/p.X  
Dessinez la ville!

ACTEURS/p.XIII  
Toutencamion

# AMIE POUR LA VIE!

**L**a ville de Quimper a obtenu le titre de « Ville amie des enfants » délivré par l'Unicef. La maire, Isabelle Assih, signe une convention de partenariat avec l'Unicef en novembre. Le but est de promouvoir les droits des enfants. La municipalité s'est engagée sur un plan d'actions à mener

jusqu'en 2026. Elle a choisi cinq thèmes très importants : l'égalité filles-garçons, la lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et aux jeunes, la démocratie participative, la nutrition, la parentalité et l'adolescence et le lien avec l'Unicef. Ce n'est pas une démarche isolée, la Ville va travailler avec tous les partenaires du territoire qui le souhaitent. Élus et agents vont suivre des formations spécifiques. Quimper s'engage à organiser un événement à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant et invite désormais l'Unicef chaque année au Forum des associations. En 2021, quatre

jeunes sont devenues ambassadrices de l'Unicef. Leur rôle sera de fédérer des bénévoles et de mener des actions pour le compte de l'association. Et en 2023, Quimper participera, en tant que ville amie des enfants, à une consultation nationale sur les conditions de vie des enfants. Les jeunes Quimpérois de 6 à 18 ans seront invités à répondre à un questionnaire très complet pour mieux faire connaître leurs conditions de vie à Quimper, l'état de leur sécurité affective, etc. L'analyse des résultats permettra de mieux cerner les besoins des enfants sur le territoire.



Contact et information : villeamie-desenfants@quimper.bzh



## CULTURE

### UN DIMANCHE AU MUSÉE

Du 7 novembre 2021 au 27 mars 2022, l'accès au musée des Beaux-Arts est gratuit ! Il est ouvert les après-midis de 14h à 17h30 avec visites guidées animées par un guide à 15h.

#### AU PROGRAMME :

- **14.11** : Se[a]ns interdit jouez avec les codes d'une visite guidée en découvrant le musée ludiquement.
- **28.11** : Le légendaire breton
- **12.12** : La face cachée des collections
- **26.12** : L'École de Pont-Aven
- **09, 23.01** : L'art du XX<sup>e</sup> siècle
- **13, 27.02 et 13, 27.03** : Exposition Vivian Maier



réservation sur [www.mbaq.fr](http://www.mbaq.fr)

**SANTÉ QUIMPER AMBASSADONNEUR** Le 22 septembre, Isabelle Assih, maire de Quimper et Bruno Danic, directeur de l'Établissement français du sang (EFS) Bretagne ont signé une convention de partenariat « Ambassadonneur ». Quimper est une des premières villes à s'être engagée pour le don de sang, devenant « Ambassadonneur » dès 2010. A noter la grande journée du don organisée le 11 décembre. Plus d'information sur : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) ou sur l'appli Don du sang.

## INFO-CRUES

### INSCRIVEZ-VOUS!

Info-crues est le dispositif de la ville de Quimper qui permet, d'un simple appel téléphonique, d'alerter la population en cas de risque de débordements de l'Odét et du Steïr. Résidents privés, professionnels ou associatifs situés dans une zone inondable de Quimper, vous pouvez vous inscrire en ligne gratuitement au dispositif Info-crues sur le site : [www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh) (onglets : « Vivre à Quimper » => « Sécurité, prévention » => « Gestion et prévention des inondations »



=> « Info-crues : s'alerter »). Les personnes ne disposant pas d'un accès à Internet ou ne maîtrisant pas l'outil informatique peuvent s'inscrire en contactant directe-

ment la mairie au 02 98 98 86 76. Enfin, il est demandé aux abonnés ayant déménagé d'une zone inondable de songer à se désinscrire du dispositif de télé-alertes.

## PATINOIRE



### ÇA GLISSE SUR LA PLACE

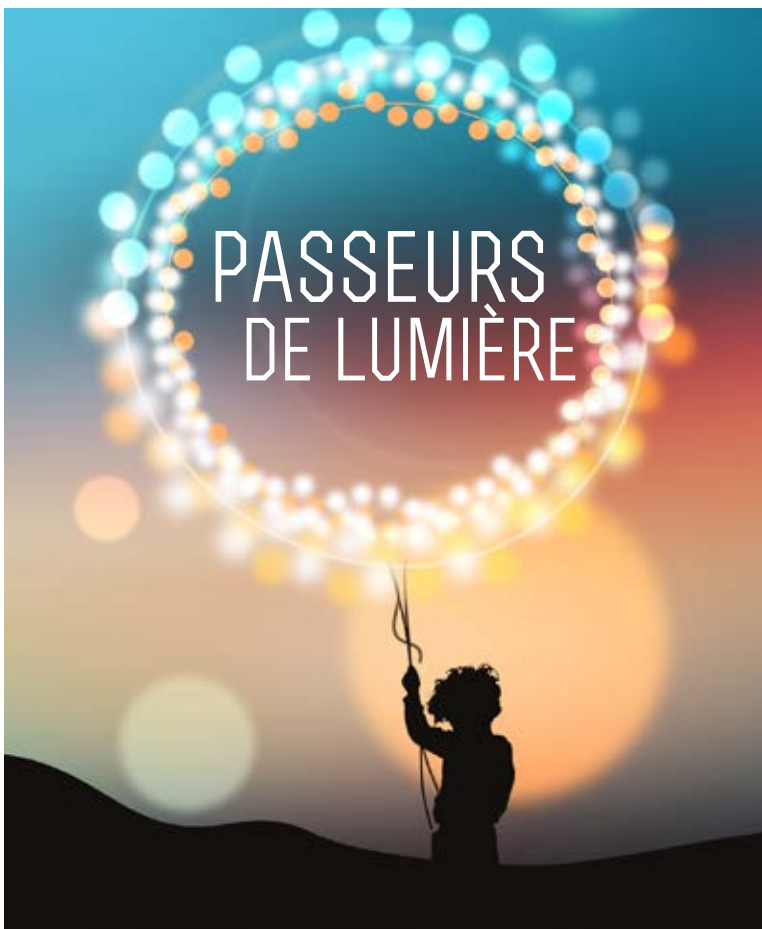
La patinoire participe à l'ambiance de fête de la ville en fin d'année et contribue largement à son attractivité : près de 11 000 entrées en trois semaines en 2019... et cette année, elle s'installe pour quatre semaines ! Elle revient sur la place Saint-Corentin, et ce dès le 3 décembre (accès

gratuit ce jour-là, de 17 h à 21 h). En période scolaire, elle sera ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches de 10 h à 20 h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 45 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 20 h. Les matinées et après-midis des lundis, mardis, jeudis et vendredis en

période scolaire sont réservés aux écoles élémentaires. Puis ouverture tous les jours pendant les vacances de 10 h à 20 h, sauf les 24 et 31 décembre et le dimanche 2 janvier : de 10 h à 19 h ; et les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier : de 14 h à 20 h. De la joie en perspective !

## FIN D'ANNÉE

# AU GRAND AIR



Quimper se mobilise pour faire des fêtes de fin d'année un temps de convivialité retrouvée. Un grand mouvement festif va la parcourir durant quatre semaines ! Elle a reprogrammé le son et lumière très attendu en 2020 et qui avait dû être annulé en raison de la situation sanitaire : *Kejadenn* (Confluence), créé sur mesure pour la cathédrale. L'autre priorité, ce sont les spectacles de rue, avec des déambulations d'envergure et des animations dans lesquelles de nombreux acteurs quimpérois s'impliquent : des associations participent à la programmation et proposeront des prestations. Le collectif des maisons pour tous et maisons de quartier va participer aux réjouissances, ainsi que le Festival de Cornouaille. Grâce au dynamisme de l'association Brin de magie, des artisans d'art exposeront au prieuré. Un mar-



## LE RECENSEMENT MODERNISÉ

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. Une évolution majeure : désormais, dans les maisons individuelles, les agents recenseurs déposeront dans les boîtes aux lettres les documents permettant d'être recensé par Internet. Puis ils rencontreront les personnes n'ayant pas répondu immédiatement, celles ayant besoin d'une aide ainsi que les habitants des immeubles collectifs. L'occasion de redire l'importance de s'inscrire sur les listes électorales. Pour ce faire, les usagers doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois et se présenter à l'hôtel de Ville ou dans les mairies de quartier.



Plus d'informations sur : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)

ché médiéval se tiendra du 3 au 5 décembre à l'Espace Evêché. L'ambiance sera joyeuse au village de la place Terre-au-Duc, et du matin au soir sur la place Saint-Corentin, avec la patinoire. De quoi goûter à nouveau au plaisir de partager la joie d'être ensemble, de se laisser éblouir et émouvoir... De devenir en cette fin d'année des « Passeurs de lumière ».

Le temps d'une pause, les jeunes aiment profiter des espaces aménagés par les agents de la Ville. Ici dans le jardin de la Retraite.

**Photo de couverture :** Au-delà de sa beauté, la présence du végétal en ville aide à grandir en tissant des liens forts avec la nature.

ENVIRONNEMENT

# VIVE LE VÉGÉTAL !

Les arbres et les plantes rendent la ville plus belle. Mais ce sont aussi de précieux alliés pour limiter la hausse des températures et la pollution, ou pour abriter des animaux d'espèces variées. Des parcs publics aux jardins particuliers, des cours d'écoles aux bords de rivières, de nombreux espaces urbains peuvent accueillir le végétal.



L'opération « Jardinons la ville » invite les associations à s'approprier les espaces verts publics pour y cultiver légumes, fruits ou fleurs.

**B**ois, parcs, aires de jeux ou de sports, bords de voirie, abords de zones commerciales et de bâtiments publics, les espaces totalement ou partiellement végétalisés couvrent près de 400 hectares à Quimper, une belle surface liée à celle de la ville. Les 41 squares et jardins publics sont appréciés pour leur beauté. Les quatre fleurs du label Villes et villages fleuris en attestent.

Un festival de couleurs, parfois de senteurs, c'est toujours agréable. Un bel alignement de platanes comme celui de la route de Brest relève à la fois du paysage et du patrimoine. Mais la verdure en milieu urbain est bien davantage qu'un décor et la qualité de vie liée au végétal dépasse la seule question esthétique.

« *Végétaliser la ville constitue un levier face aux effets du dérèglement climatique* », insiste Valérie Huet-Morinière, adjointe chargée du centre-ville, de la végétalisation et du patrimoine (voir interview p. VII). Les plantes captent et stockent le gaz carbonique, ce qui réduit l'effet de serre. Les arbres retiennent aussi les particules fines et contribuent à la dépollution. Les micro-organismes d'un sol naturel consomment eux aussi du CO<sub>2</sub>. En outre, contrairement au sol artificiel, la terre

absorbe : sa présence limite le ruissellement des eaux et prévient les inondations.

## **DERRIÈRE LE DÉCOR, LA BIODIVERSITÉ**

Et si la nouvelle Direction des paysages, de la végétalisation est aussi celle de la biodiversité, c'est pour souligner un autre rôle majeur des plantes et des arbres en milieu urbain : favoriser le développement d'une faune et d'une flore variées, donc plus résistantes et bénéfiques à l'ensemble du milieu.

C'est pourquoi la végétalisation s'insinue partout et change de visage. Les parcs et jardins eux-mêmes évoluent vers une gestion au plus près de la nature. Plusieurs ont reçu de l'organisme de certification Écocert le label Eve (Espace végétal écologique) : la plaine du Moulin-Vert et le vallon Saint-Laurent en 2011, le jardin du Prieuré de Locmaria en 2012 et en 2021, le jardin de la Retraite et le cimetière de Stang Vihan (voir encadré).

## **VERDIR SON REGARD SUR LA VILLE**

Faire comprendre que la végétation urbaine est un élément actif de la régulation du climat ou de la préservation des espèces passe

## **LABEL ÉCOLOGIQUE POUR JARDINS PUBLICS**

Attribué aux jardins ou cimetières publics, le label Espace végétal écologique (Eve) proscrit tout usage de produits artificiels (pesticides ou engrais). Il implique aussi le recyclage des déchets végétaux, la rationalisation de la consommation d'eau et d'énergie pour l'entretien. Même le mobilier est concerné : le bois doit provenir de forêts gérées, le plastique est toléré s'il est recyclé. La faune et la flore font l'objet d'inventaires réguliers et un plan de gestion permet de favoriser la biodiversité et d'éliminer les éventuelles espèces envahissantes. Outre les quatre jardins quimpérois labellisés, le cimetière de Stang Vihan est le premier cimetière certifié Eve en Bretagne.



notamment par l'éducation. Et quoi de plus évident qu'une cour d'école pour transmettre le message ?

C'est à Kerjestin que la reconquête a commencé : la cour a donc été débitumée et les plantations ont été intégrées à la pédagogie. Le choix des arbres, l'organisation des espaces plantés, la création d'un potager ont été pensés en commun avec les élèves et les équipes enseignantes, aidés par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Finistère, et l'animatrice de la Ville. Nichoirs pour les oiseaux et station météo s'ajoutent à cet espace de travaux pratiques grandeur nature.

« Le programme de végétalisation des cours de récréation se poursuivra à Frédéric-Le-Guyader, précise Valérie Huet-Morinière, et l'objectif est d'impliquer une ou deux écoles par an, toujours en co-construction. »

Bien avant l'âge de l'école, les nouveau-nés seront associés à la plantation d'arbres de naissance. Pour annoncer cette opération annuelle, les enfants nés ou adoptés en 2021 seront invités à la plantation d'agrumes au conservatoire (voir p. IX).

Même un bord de rivière est un espace végétal en puissance : la ripisylve (arbres et plantes de la rive) abrite faune et flore aquatiques et contribue à consolider les berges, comme l'expliquent les panneaux le long du circuit qui longe le Steir.

## PAYSAGE À DÉVORER

Habitants ou riverains constitués en association peuvent aussi s'emparer de la verdure en participant à « Jardinons la ville ». Il ne s'agit plus seulement de fleurs mais aussi de légumes dans les espaces publics !

C'est ce que fait l'association Kempermaculture dans le quartier du Braden, en partenariat avec la MPT d'Ergué-Armel et l'école

Edmond-Michelet. Mais toute personne qui souhaite transformer un parterre public en mini-potager commun peut s'adresser à la Direction des paysages, de la végétalisation et de la biodiversité.

Pour faire évoluer les pratiques de jardinage, la Ville a proposé aux membres des associations de jardins partagés une formation permaculture fin septembre, et on peut suivre au jardin du Prieuré l'évolution d'une plantation en lasagne, principe de base de ce mode de

culture au plus près de la nature.

La plantation comestible, c'est aussi l'idée de « Communes à croquer », qui appelle tous les maires de France à planter des fruitiers dans leur commune. Quimper a cette année répondu à l'appel en recensant les arbres à fruits plantés dans l'espace public : myrtilliers, pommiers, poiriers, pruniers... À vous de les repérer et d'en partager les fruits pour goûter la dimension gourmande de la végétalisation urbaine.

Pour découvrir la permaculture, observez la lasagne réalisée par le service des paysages, de l'environnement et de la biodiversité au jardin du Prieuré.



Un espace végétal apporte de multiples bienfaits aux citoyens, comme ici, rue des Douves.

**LE CYCLE DE L'ARBRE**

L'arbre en ville est contraint, entre la sécurité des passants et la circulation routière. Le cycle de vie d'un arbre urbain est donc plus court qu'en milieu forestier ou rural et il est normal de renouveler les populations quand elles se fragilisent. Ainsi, des marronniers des quais de l'Odéon, attaqués par une bactérie (un chancre) ont dû être abattus boulevard de Kerguelen. Le mal est contagieux et touche aussi les jeunes arbres. Cependant, la réflexion est en cours pour poursuivre la végétalisation des quais.

**BÉVET AR PLANT!**

€ Kemper, ur gêr bras-bras anezhi, ez eus tachennoù ec'hon ma c'hall an natur kavout he flas evit mad an holl : ober plijadur d'an daoulagad, lakaat harz da dommadur an hin ha da saotradur an aer, reoliñ an dour-ruilh hag an dour-beuz; ar plant hag ar gwez zo gouderioù pouezus evit ar vevliesseurtes ivez. Krog eo Kêr, da vat, da lakaat glasvez en takadoù kêrel, er skolioù dreist-holl, rak plantañ ha kempenn an atil hag al liorzhoù o deus un arvez pedagogel ivez. Anez disoñjal an tu lipous, ha keodedel zoken : frank eo da bep hini dastum frouezh er gwezh-frouezh plantet el lec'hioù foran ha gallout a ra an annezidi o deus savet ur gevredigezh kempenn pe zounit ul lozellig gant ar stignad « Liorzhomp e kêr ».

**NATUR:** nature , **GLAZVEZ:** végétation, **LIPOUS:** gourmand

Les enjeux de la végétalisation en ville vont bien au-delà du seul aspect esthétique. Quels sont-ils ?

Tout espace urbain s'accompagne d'une artificialisation des sols dont il convient aujourd'hui de diminuer les effets. La nouvelle équipe municipale s'est engagée à végétaliser les lieux publics, les places, les cours d'école et ainsi lutter contre les îlots de chaleur, améliorer le cycle de l'eau, limiter la pollution de l'air et renforcer la biodiversité.

Le végétal revêt-il aussi une dimension patrimoniale ? Dans mes délégations d'adjointe, patrimoine his-

torique et patrimoine végétal sont naturellement liés. Dans le contexte actuel, il est urgent de partager des clés de compréhension, de connaissances, et d'en échanger comme lors du festival Le Temps de l'arbre ou des visites à deux voix (guide-conférencier et spécialiste de la Direction des paysages) organisées par la Maison du patrimoine.

Quelles sont les priorités de l'équipe municipale en la matière ?

Notre priorité est de préserver et de développer le végétal dans les quartiers. Pour cela, nous suscitons et soutenons les initiatives de réappropriation citoyenne de la nature en ville. La végétalisation

des cours d'écoles, le dispositif « Jardinons la ville », la création de jardins partagés, les plantations de naissance constituent autant de projets alliant l'écologie et la participation citoyenne. De nouveaux projets d'ampleur arriveront en cours de mandat, comme l'ébauche de l'aménagement de la future place Saint-François.

ADJOINTE CHARGÉE DU CENTRE-VILLE, DE LA VÉGÉTALISATION ET DU PATRIMOINE

**VALÉRIE HUET MORINIERE**



# RETOUR SUR/DISTRO WAR



## BIEN RENTRÉS

Les écoliers quimpérois ont réintégré les classes et les cours de récréation pour une nouvelle année scolaire. Végétalisation, poursuite de l'accompagnement aux devoirs, Atsem... les engagements de la Ville pour la réussite éducative de tous les enfants sont tenus.

## 200 ASSOCIATIONS



Le 4 septembre, le Forum des associations nouvelle formule, organisé au parc des expositions a connu un vif succès. Près de 200 associations sportives, culturelles et de solidarité ont présenté leurs activités.

## PATRIMOINE POUR TOUS

Les 38<sup>e</sup> Journées européennes du patrimoine ont permis aux nombreux visiteurs de savourer de belles découvertes dans le foisonnant programme bâti autour du thème « patrimoine pour tous ».



## CARGO DE VILLE

Un vélo cargo sillonne désormais les rues du centre-ville pour collecter les déchets. À assistance électrique, piloté par une agent de la collectivité, il évolue sur les voies piétonnes et le long du Steïr jusqu'au Cinéville.



## NOCES D'OR

Le 25 septembre, en présence des maires de Quimper et Remscheid, a été dévoilée la plaque commémorant les 50 ans du jumelage liant les deux villes. Elle est située promenade Jean-l'Hours (chemin reliant le quartier de Locmaria à l'espace vert proche du pont de Poulguinan).



ENVIRONNEMENT

# DES ENFANTS ET DES ARBRES

**Pour marquer les naissances et les adoptions d'une année, la Ville souhaite leur associer des plantations d'arbres dans le territoire de la commune.**

Le festival Le Temps de l'arbre s'achève le 9 novembre mais la manifestation pourrait bien faire courir ses racines plus profondément et durablement. Pour continuer à sensibiliser à la biodiversité, au lien avec le vivant, pour éduquer à la citoyenneté, éveiller la curiosité et les consciences, la Ville souhaite lier les plantations d'arbres du début 2022 aux naissances et adoptions de 2021. Un premier temps fort est prévu au printemps : la plantation de 12 agrumes, symbolisant les mois de l'année, au jardin du Conservatoire de musiques et d'art dramatique.

## NAISSANCES ET PLANTATIONS FÊTÉES EN DÉBUT D'ANNÉE

L'événement se tiendra tous les ans en janvier, pour fêter l'arrivée des enfants de l'année précédente (environ 600 naissances chaque année à Quimper). Sans associer individuellement un arbre à un enfant, la plantation des arbres aurait lieu en présence des parents sous la forme d'un rendez-vous collectif et convivial célébrant la parentalité et le lien intergénérationnel. D'autres sites de boisement sont pressentis, comme la pointe du Corniguel.



## Zone piétonne!

Le constat est parlant : la zone piétonne du centre-ville enregistre 550 000 passages de véhicules motorisés par an avec des risques pour la sécurité des piétons.

L'objectif est d'aboutir, pour le printemps 2022, à la mise en place d'une zone piétonne apaisée et sécurisée. Pour cela, une période de concertation à l'automne est prévue, à laquelle participera la commission extramunicipale et qui associera notamment les professionnels. Les bornes automatiques d'accès seront équipées de systèmes de caméra et d'interphone, en lien avec un agent qui contrôlera les autorisations de passage pour les riverains ou les livraisons par exemple. Les panneaux de signalisation seront revus.

## NUMÉRIQUE

# CONSEILLERS À VOTRE SERVICE

**Quel que soit votre âge ou votre niveau d'informatique, les conseillers numériques de la Ville, Chloé Quiniou et Dominique Beaucé, sont là pour vous !**

Ils tiennent des permanences individuelles ou collectives dans les mairies de Kerfeunteun, Ergué-Armel, à la maison de quartier du Corniguel, à la médiathèque de Penhars, à l'office de tourisme et à l'hôtel social. Ils proposent des ateliers thématiques à la maison rurale de Kernilis à Cuzon et dans les salles municipales de Prat Maria et de Coat Ty Dreux.

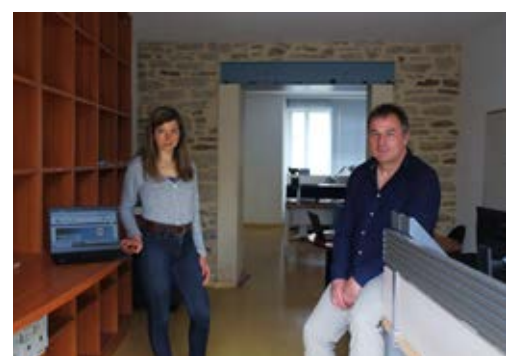
Ils proposent aussi des déjeuners numériques à la médiathèque Alain-Gérard le jeudi de 12h30 à 13h30 et des stages pendant les vacances.

Aide aux démarches en ligne, utilisation de logiciels ou d'applications mobiles, sur smartphone, tablette ou ordinateur, quel que soit votre besoin, n'hésitez pas, c'est gratuit !

Des permanences téléphoniques avec possibilité de prise en main de votre ordinateur à distance sont également proposées.



Contact : 02 98 11 76 86 - 02 98 11 76 85



CULTURE

# DESSINEZ LA VILLE!

Élaboré et lancé les 18 et 19 septembre conjointement par la médiathèque Alain-Gérard et la Maison du patrimoine « dessinez la ville » est un projet participatif visant à apporter un regard extérieur sur la ville par le biais du dessin et de l'écriture.

Le principe ? Deux artistes, la dessinatrice Emma Burr et l'auteur Joël Kérouanton sont accompagnés par les habitants dans leur découverte de la ville : le centre ancien, les différents quartiers et les zones plus rurales. Une seule question : « Quel endroit de la ville aimeriez-vous voir dessiné ? Passez commande ! » Les Quimpérois rencontrent les artistes autour d'un plan et leur indiquent les lieux propices à une création graphique ou littéraire. Ce projet donnera lieu à de multiples sorties-croquis, rencontres, échanges et trouvera sa conclusion dans une exposition présentée à la médiathèque Alain-Gérard au printemps 2022.

QUIMPER.BZH

## Chacun cherche son « chat »

Une nouvelle fonctionnalité a fait son apparition sur le site internet de la ville : un chatbot. Un chatbot est un robot logiciel qui peut « dialoguer » avec un individu par le biais d'un service de conversations automatisées. Concrètement, cet outil permet d'améliorer l'expérience des utilisateurs en les guidant au mieux sur le site internet pour qu'ils trouvent plus facilement l'information dont ils ont besoin.

Il suffit de cliquer sur la petite pastille de couleur en bas à gauche du site pour que s'ouvre une petite fenêtre de dialogue après activation de cette dernière par l'utilisateur. Certains services courants sont mis en avant (infos travaux, horaires des piscines, demande d'actes d'état civil...).



[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

SENIORS

## DES COLIS REVISITÉS

Cette année, la préparation du colis des aînés a fait l'objet d'une consultation : à trois reprises, un groupe de travail formé d'habitants, de membres de l'Association des retraités et personnes âgées de Quimper et d'agents de la collectivité a réfléchi pour proposer une nouvelle composition qui a ensuite été validée par les élus.

Le colis comprendra trois articles sucrés et deux articles salés. La priorité a été donnée à la qualité des produits ainsi qu'à leur provenance locale, plutôt qu'au nombre. Le Centre communal d'action sociale de Quimper va solliciter les associations étudiantes et les bénévoles de la réserve communale pour participer à la distribution, qui se déroulera du lundi 6 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022.



Comme il regroupera tous les services liés à la solidarité, le futur hôtel permettra à des publics variés de se côtoyer.

SOCIAL

# SOLIDARITÉS AU FUTUR

**Même s'il ne fonctionnera qu'en 2025, le futur Hôtel des solidarités de la Ville sera le fruit d'une démarche originale pour répondre au mieux aux besoins des usagers, professionnels et riverains. Il intégrera aussi une approche globale de l'insertion.**

C'est place Guy-Ropartz à Kerfeunteun, dans l'actuel Ehpad des Magnolias, que s'installera l'Hôtel des solidarités. Un bâtiment intéressant par sa situation, assez proche des sites actuels des services de solidarité (CCAS et CIAS), rue Verdelet et rue Gourmelen, mais aussi du Centre départemental d'action sociale. Sa surface de plus de 3 500 m<sup>2</sup> et la modularité du bâtiment, facile à transformer de l'intérieur, sont d'autres atouts.

Mais la naissance de l'Hôtel des solidarités sera aussi et surtout l'occasion de repenser l'action sociale de la Ville. « *L'objectif est de favoriser l'insertion des usagers par une nouvelle approche innovante globale qui combinera différents aspects de l'insertion tels que le logement, le travail, la culture, le sport...* » précise Matthieu Stervinou, adjoint à la maire chargé des solidarités et des handicaps.

## IDENTIFIER LES BESOINS

Pour y parvenir, la Ville a fait appel à un spécialiste du design de service public EtSI. Avec l'aide des étudiants de l'école de design de Nantes, ce cabinet s'intéresse à toutes les

parties prenantes du projet, de près ou de loin : usagers, services de la Ville et personnels, écoles, habitants et commerçants du quartier, autres acteurs du secteur social, associations locales... Tous participent à l'identification précise des besoins qui serviront de base ensuite à la conception d'un bâtiment véritablement adapté (voir encadré).

## INSERTION AU SENS LARGE

Autre originalité de la méthode, son approche : il s'agit d'appréhender l'insertion dans son ensemble, par le logement, par le travail, la santé, mais aussi la culture et les loisirs notamment. Le bâtiment devra correspondre à cette vision globale, tout comme il composera aussi avec les publics des services de solidarité (personnes âgées et personnes en insertion), dans toute leur diversité puisque seront regroupés en un même site les services de l'urgence sociale (accueil de jour, restaurant social, points hygiène et santé, hôtel social et lits halte soins santé), l'insertion par le logement, le maintien à domicile ou encore le Clic (Centre local d'information et de coordination).

## CALENDRIER D'UNE DÉMARCHÉ ORIGINALE

- Après une première phase d'imprégnation et d'immersion qui s'est traduite par plusieurs rencontres en septembre, les designers de service public co-construisent actuellement plusieurs scénarios de fonctionnement du futur bâtiment.
- Toutes les structures et personnes impliquées dans le projet participent.
- En janvier, plusieurs scénarios « prototypes » seront testés.
- Au printemps 2022, le cahier des usages du futur bâtiment sera terminé.
- Au second semestre 2022, ce travail servira de base au cahier des charges techniques du futur Hôtel des solidarités. Après les études, le chantier pourra commencer, pour une entrée en service de l'Hôtel des solidarités en 2025.



## BASSIN VERSANT DU QUINQUIS

### Pour une eau de qualité

La qualité de l'eau du bassin versant du Quinquis et de ses milieux aquatiques est au centre d'un diagnostic qui vient de démarrer. Le ruisseau de cinq kilomètres se trouve près des zones industrielles et artisanales du Petit et du Grand Guélen. La collectivité, en lien avec de nombreux partenaires et associations, s'engage dans la reconquête de la qualité de l'eau, avec des enjeux de développement durable. Objectif : en faire une vitrine de la biodiversité. L'étude, pilotée par le Sivalodet, va durer deux ans. Elle permettra de préconiser des actions et cette démarche pourrait être étendue à d'autres sites.



## BIODIVERSITÉ

### PLACE À L'ATLAS

**Lauréat de l'appel à projets de l'Office français de la biodiversité, Quimper se dote d'un atlas de la biodiversité communale (ABC). C'est un outil de connaissance de la biodiversité qui nous entoure.**

Il permet de dresser la carte des milieux naturels de Quimper et de recenser les espèces de plantes et d'animaux qui s'y trouvent, ainsi que de formuler des plans d'actions pour préserver cette biodiversité. Il s'agit aussi d'un outil de recueil et de cartographie des données en open data. Dans le cadre de cet atlas, des actions de communication, de sensibilisation et d'animation sont prévues en direction du grand public, des écoles et des centres de loisirs.

Ce recueil naturaliste permet de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel existant, et de pouvoir reconquérir des milieux détériorés. Il représente une aide à la décision, notamment pour les projets d'aménagements et les politiques publiques en intégrant les enjeux de diversité dans le territoire. Cet atlas permettra la mise à jour des 27 sites déjà inventoriés, soit 350 hectares sur la commune : zones humides,



prairies, tourbières, bois... De nouveaux inventaires seront réalisés pour identifier les espèces se déplaçant le long des corridors écologiques terrestres et aquatiques (trame verte et bleue).

L'atlas de la biodiversité communale, dont le budget prévisionnel est de 100 000 euros, s'inscrit dans le plan de relance national. La constitution de cet ABC est prévue sur 3 ans, et est financée à 80 % par l'Office français de la biodiversité, et à 20 % par la ville de Quimper.

Cet ABC prend place dans les différentes actions que mène actuellement Quimper pour rendre la ville plus verte et plus durable. Préserver et développer la biodiversité au cœur de la commune et des quartiers, tel est l'objectif, à travers la végétalisation des cours d'écoles, le développement des jardins partagés, etc.

## SPORT

# ÇA VA ROULER!

Un projet de glisse urbaine a été lancé en début d'année. Son ambition ? Répondre à une pratique, pour tous niveaux de skate, trottinette, roller, BMX et à une demande d'initiation et de découverte de la glisse pour tous sans obstacles.

Il est mené de manière collaborative, avec la création d'une commission extramunicipale composée de vingt-cinq personnes : pratiquants, parents, responsables associatifs, élus, techni-

ciens... Elle s'est réunie à trois reprises. Un groupe de discussion (sur le réseau social Discord) alimente également la réflexion.

Il y a consensus pour conserver des aires de glisses sur le site de Creac'h Gwen, mais des sites complémentaires sont également envisagés. Ceci afin de concilier les usages d'un enfant de trois ans en draisienne et d'un expert en figures acrobatiques.

L'heure est venue de définir précisément le choix des équipements, des revêtements, des emplacements, etc. Des entreprises sont sollicitées, les travaux devraient démarrer début 2022.





SOLIDARITÉ

# TOUTENCAMION

**L'association Rubalise a pour vocation l'insertion sociale et professionnelle de publics éloignés de l'emploi. Elle utilise le dispositif des chantiers d'insertion pour mener ses activités. Lancé en 2006 et organisé en chantier d'insertion depuis 2010, le service de déménagement Toutencamion a effectué 450 déménagements l'an dernier dans le Finistère.**

**R**ubalise permet à des personnes de-  
mandeuses d'emploi de reprendre  
une activité professionnelle en  
valorisant le sentiment d'appartenance  
à une équipe de travail, les savoir-être et  
savoir-faire (ponctualité, assiduité, appren-  
tissage de techniques, estime de soi...)  
Dix permanents encadrent une trentaine de  
personnes bénéficiaires des minima sociaux  
(sans emploi, rencontrant des difficultés  
sociales et professionnelles particulières,  
bénéficiaires du RSA, de l'Allocation adulte  
handicapé, etc.) en leur proposant des  
contrats de travail « tremplin » à temps  
partiel en vue de faciliter leur insertion  
professionnelle. Ils sont généralement  
orientés vers l'association par Pôle Emploi,

la Mission locale, le Conseil départemental  
ou d'autres prescripteurs via la plateforme  
de l'inclusion.

Toutencamion ou son entreprise d'insertion  
partenaire Transports Ouest PluSSS propose  
différents types de prestations :

- L'aide au déménagement de particuliers  
pour les ménages à revenus modestes et les  
bénéficiaires des minima sociaux orientés  
par un travailleur social.
- Le transport : déménagement de bureaux et  
d'entreprises, retrait en magasin et montage  
de mobilier neuf, déménagement solidaire,  
livraison de linge, vente de particulier à  
particulier...

Pour toute demande, contacter le service  
au 02 98 43 45 47.

Une équipe  
de salariés  
en insertion  
encadrée par  
Jean (au milieu,  
avec le pot  
blanc), l'un des  
dix permanents  
de l'association.

## TOUTENCAMION RECHERCHE DU PERSONNEL

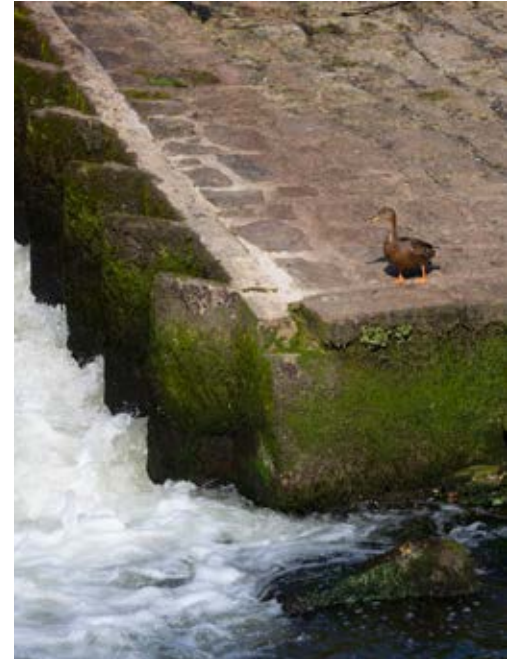
Vous êtes en  
recherche d'emploi  
ou vous envisagez  
une reconversion  
professionnelle ? Prenez  
contact avec votre  
conseiller Pôle Emploi ou  
avec la Mission locale qui  
pourra entreprendre les  
démarches d'inscription  
sur la plateforme de  
l'inclusion ou contactez  
directement Rubalise en  
demandant la personne  
en charge du recrutement  
pour tout renseignement.



Toutencamion Quimper  
(Rubalise) :  
3 bis, rue du stade Kerhuel  
29000 Quimper  
Tél. 02 98 44 45 18



Grâce aux aménagements, l'anguille, le saumon atlantique, la truite de mer, la lamproie marine et la grande alose pourront remonter plus facilement le cours du Steir



PENHARS

## SUR LE STEÏR

**L'ouvrage du Moulin-Vert, propriété de la ville de Quimper, est situé à l'aval de la rivière du Steir. Il fait obstacle à la continuité écologique et a été identifié comme ouvrage prioritaire du Grenelle de l'environnement en 2009. Des travaux d'aménagement vont y être réalisés début 2022 pour permettre de favoriser la migration des poissons et le transit sédimentaire.**



**CLAUDE LE BRUN**  
15<sup>e</sup> adjoint chargé du quartier  
de Penhars

claude.le-brun@quimper.bzh  
Tél. 02 98 53 48 37  
Permanences : jeudis matins

**L**a réglementation exige de rétablir cette continuité écologique des cours d'eau pour permettre la migration des poissons et le transit sédimentaire (sable, gravier, cailloux, etc.). L'anguille, le saumon atlantique, la truite de mer, la lamproie marine et la grande alose sont les espèces migratrices ciblées par les travaux d'aménagement du Steir qui vont débuter début 2022.

La suppression des vannages et d'une partie du seuil de l'ouvrage du Moulin-Vert va permettre de restaurer le lit de la rivière sur 800 mètres à l'amont et d'abaisser la ligne d'eau. À noter que le même type de travaux sera réalisé à l'amont du Moulin-au-Duc à l'automne 2022. Ces travaux permettront un fonctionnement naturel du Steir sur 2,2 km du cours d'eau.

Ce projet, porté par le Sivalodet, a fait l'objet d'une large concertation entre le Sivalodet et la ville de Quimper, les services de l'État,

l'architecte des bâtiments de France et la Fédération de pêche du Finistère. Le montant prévisionnel des travaux au Moulin-Vert s'élève à 200 000 euros (TTC). Ceux-ci sont financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (80 %), la ville de Quimper (13,5 %) et le Sivalodet (6,5 %).

Ces travaux amélioreront également la gestion des embâcles (accumulation de matériaux apportés par le courant qui obstrue un cours d'eau), ils permettront d'étendre les parcours de pêche urbains et d'améliorer l'accessibilité aux kayakistes.

L'aménagement concernera aussi le paysage, la végétation des abords ou des berges. Des panneaux permettront au public qui se promène sur les berges du Steir d'en savoir plus sur la continuité écologique et la ripisylve (l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau).



Vous pouvez contacter les membres de votre conseil de quartier à l'adresse suivante : [conseils.quartier@quimper.bzh](mailto:conseils.quartier@quimper.bzh)

**CENTRE-VILLE**



## CAP SUR UN NOUVEAU CHANTIER

**D'ici la fin de l'année, un nouveau chantier va s'ouvrir au Cap-Horn sur le site de l'ancien centre d'incendie et de secours, rue de Pont-l'Abbé, et de l'ancienne école de la rue Bourg-les-Bourgs.**

La Ville a cédé ce terrain de plus de 7 000 m<sup>2</sup> et l'entreprise Linkcity va lancer la construction de 78 logements d'ici l'été 2023.

14 logements en accession à la propriété seront disponibles à l'achat. 40 logements locatifs dans une résidence intergénérationnelle pour seniors autonomes, jeunes actifs, familles monoparentales seront confiés à Aiguillon construction qui gèrera également un immeuble à cinq niveaux de 24 logements sociaux familiaux.

Le gros œuvre n'interviendra qu'en 2022 car la première phase de travaux consiste à dépolluer le site : le sol et les bâtiments qui doivent être débarrassés de l'amiante et du plomb avant démolition. Cette phase devrait durer entre trois et quatre mois.

**ERGUÉ-ARMEL**

## Nouveau quartier à Kervilou



**La ville de Quimper mène un projet de réaménagement du secteur de Kervilou. Anciennement industrielle, la zone située le long de la rue Charles-Le-Goffic sera reconvertie en un nouveau quartier urbain.**

Au nord-est du quartier de Linéostic, sept hectares sont potentiellement urbanisables. L'Établissement public foncier de Bretagne (qui accompagne les collectivités dans ce type de projet) a d'ores et déjà acheté quatre hectares (dont des friches artisanales et industrielles, tels les anciens bâtiments des usines Capic et Eclisse).

C'est une opération de renouvellement urbain : la ville se reconstruit sur elle-même, ce qui modère la consommation d'espace et de foncier agricole qui est précieux. De 300 à 350 logements pourraient voir le jour, avec un minimum de 30 % de locatifs sociaux, en habitat collectif, individuel et semi-collectif, ainsi qu'une petite centralité de quartier (placette et commerces).

Cela permettrait également la reconquête du vallon de Saint-Alor (parc, cheminements piétons et cycles) et la préservation des paysages.



**KERFEUNTEUN**

# PLUS DE SÉCURITÉ À GOURVILY



**La première phase de travaux d'aménagement de la route de Brest dans le secteur de Gourvily sera terminée prochainement.**

**La voie est élargie pour améliorer la sécurité et l'accessibilité de la zone.**

L'ensemble de la voie située entre le giratoire Édouard-Menez et le restaurant Flunch aura été ainsi revu. Sept nouvelles cellules commerciales ont ouvert entre fin 2020 et début 2021 en face du restaurant Flunch. Cela a augmenté le nombre de passages quotidiens, estimé à 9 500 véhicules en moyenne dans les deux sens.

Il était donc indispensable d'assurer la sécurité de tous les usagers en sécurisant les mouvements de circulation et en favorisant les déplacements doux par la création de larges trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, bandes cyclables continues, mise en valeur paysagère de la zone. La desserte des transports en commun est améliorée pour les lignes 1 (prolongée) et B (création d'un arrêt Gourvily). Une nouvelle ligne, la 9, ouvrira début 2022. La voie d'accès au centre commercial sera désencombrée : un quai bus de descente des usagers et de régulation des véhicules a été créé.

L'éclairage public est amélioré : deux mâts supplémentaires posés et quatre déplacés. La dernière phase consiste en la végétalisation du site et la création d'îlots plantés, qui vont permettre de tourner à gauche en toute sécurité. Les travaux sont financés par la Ville, l'Agglomération et les promoteurs de la rue.

Groupe de la majorité municipale

## VERS UNE VILLE TOUJOURS PLUS VÉGÉTALE !

**N**otre projet municipal porte l'engagement fort de mettre en valeur et d'amplifier la dynamique de végétalisation de Quimper. Cela s'est traduit par la désignation d'une élue en charge de cette thématique.

Végétaliser en milieu urbain contribue à faire respirer la ville. À l'heure où la santé et le dérèglement climatique constituent des préoccupations majeures, le contact de proximité avec les 41 espaces arborés de notre ville contribue incontestablement au bien être de tous comme à l'assainissement de notre air et de nos sols. Végétaliser, c'est limiter l'artificialisation des sols et favoriser leur perméabilité, l'infiltration et l'évaporation et ainsi réguler naturellement les températures en ville.

Végétaliser la ville, c'est dans les cours d'école améliorer le cadre de vie de nos enfants et les

sensibiliser plus encore à leur environnement. Végétaliser implique de développer et partager nos connaissances du végétal, attirer l'attention sur le patrimoine naturel de la ville, susciter des échanges, comme Le Temps de l'arbre nous en donne l'occasion avec une programmation plurielle et inspirante.

Végétaliser, c'est aussi accompagner les initiatives citoyennes d'appropriation de la nature en ville grâce aux programmes « Jardinons la Ville » et « Communes à Croquer ».

Végétaliser, c'est également préserver la santé des habitants en renonçant aux engrais et pesticides chimiques pour l'entretien des espaces naturels et en renforçant les alternatives écologiques (écopâturage, gestion différenciée...). Nous sommes ainsi labellisés Espace végétal écologique pour quatre jardins publics ainsi que

pour le cimetière de Stang Vihan, le premier à obtenir cette distinction en Bretagne !

Les inventaires de biodiversité que nous mettons en place vont permettre de préserver la faune et la flore locale et lui redonner toute sa place, la végétalisation y contribue de fait.

Enfin, un espace en plein air avec de l'herbe, des arbres, des fleurs, un cours d'eau... c'est un endroit privilégié pour prendre son temps, pique-niquer, lire, jouer, courir, rêver... bref se rencontrer, se retrouver et créer du lien social.

Ensemble nous dessinons une ville en transition, solidaire et attractive.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

*Les 37 élu.e.s de la majorité municipale  
« Quimper Ensemble »*

Les élus de l'opposition

## BIENVENUE À LA POLICE MUNICIPALE !

**L**es villes moyennes ne sont hélas pas épargnées par les problèmes de violence et d'insécurité. Et pourtant, les dispositifs socio-éducatifs, de liens sociaux sont particulièrement bien développés dans nos villes moyennes, car celles-ci disposent de moyens financiers et de la réactivité pour mettre en place des politiques publiques adaptées et ciblées aux demandes citoyennes. L'objectif : bien vivre ensemble, dans le respect des règles de vie commune, de la République et du projet national.

Il n'en demeure pas moins, malgré les millions d'euros investis dans ce type de politiques publiques, ici à Quimper, qu'une minorité de nos concitoyens ne veulent pas rentrer dans ce « bien vivre ensemble ». Les raisons : les économies parallèles et les gains substantiels, les guerres de

territoires, qui de fait, dégradent la vie paisible que sont en droit d'attendre les Quimpérois. La sécurité de tous reste donc la première de nos libertés.

Pour maîtriser et juguler certaines dérives, la Nation a sa police.

Aujourd'hui, la collectivité quimpéroise fait un premier pas, et nous ne pouvons que nous en réjouir. La baisse chronique des effectifs de la Police nationale est une réalité, même ici. Nous avons moins de policiers à Quimper en 2021 qu'en 1980 ! Nous avons constaté ce que cela engendrait lorsque la Police nationale n'avait pas d'effectif pour juguler des violences urbaines, protéger les sapeurs-pompiers et les citoyens...

En revanche, les différentes études démontrent qu'il nous faut, pour être crédibles et efficaces

deux choses : une trentaine de gardiens de police municipale, et un armement légal de primo-intervenant pour protéger les autres et eux-mêmes. Nous verrons donc à l'usage l'efficacité opérationnelle de cette nouvelle organisation, d'autant plus que la nouvelle majorité municipale engage ce dispositif sans conviction. N'oublions pas que l'opposition d'hier a sévèrement combattu les voisins solidaires, la vidéo protection, la mise en place de l'équipe de tranquillité publique et notre projet annoncé de police municipale !

Bienvenue aux nouveaux policiers municipaux, remerciements aux policiers nationaux pour leurs engagements et leur ténacité... nous avons encore besoins d'eux.

*Le groupe « Enthousiasmons Quimper ! »*

Les élu.e-s de la minorité : Ensemble, nous réussissons, majorité présidentielle

## ITINÉRAIRE BIS !

**L**es mobilités du quotidien sont au cœur des préoccupations des Quimpéroises et Quimpérois.

La question est posée : la majorité municipale veut-elle priver Quimper de voitures comme leurs collègues parisiens ?

À date, peu d'éléments, des rumeurs de stationnements qui vont devenir payants, de la mise en place de parking relais en périphérie, de réduction des voies sur les quais... en attendant Quimper est de

plus en plus congestionnée et ce sont les travailleurs et les résidents qui subissent perte de temps et perte d'argent faute de solutions alternatives.

Les promesses de campagne étaient le déploiement de mobilités douces et actives mais faut-il être forcément punitif pour atteindre son objectif ? L'inaction est-elle réfléchie pour une auto-régulation ?

Nous attendons de voir les actes plus que les paroles mais cela peine à venir. Les citoyens veulent

du concret, le temps est à l'action. La mise en œuvre d'un plan de mobilités permettrait à chacun de cerner le projet municipal. Mais il ne faudrait pas que la majorité avance masquée à coups d'allusions dans la presse. Le vélo et l'auto, pas le vélo contre l'auto.

À Quimper, privilégions le bon sens des usagers aux idéologies des métropoles.

*Annaïg Le Meur - Karim Ghachem*